

Fiche résumé d'étude

Résumé
06 AGRI 01

Analyse prospective de l'économie de l'agriculture irriguée en Midi-Pyrénées avec l'application de la réforme de la Politique Agricole Commune « accords de Luxembourg »

Une étude sur les influences possibles d'une réforme de la PAC sur les consommations d'eau agricoles en Midi-Pyrénées.

L'utilisation d'un modèle économique a permis de dégager 6 tendances dans le contexte de la réforme de la PAC :

1) optimisation de l'utilisation de la ressource

2) diminution globale de la consommation d'eau

L'irrigation en Midi-Pyrénées tient une place importante dans le débat régional sur l'utilisation de l'eau. La DRAF et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont fédéré leur moyens pour réaliser une étude régionale, susceptible d'apporter un éclairage en Midi-Pyrénées sur les incidences tendanciennes possibles des accords européens de Luxembourg du 26 juin 2003.

Les objectifs recherchés de l'étude portaient sur la mise en évidence des incidences probables de la mise en oeuvre de la nouvelle réforme de la PAC « Accords du Luxembourg » sur l'économie de l'agriculture irriguée, et notamment sur l'évolution de la consommation d'eau.

Il était attendu que des tests de sensibilité de facteurs tant sur les prix de produits que le niveau de charges liées à l'eau de l'irrigation et la réduction de quota d'eau viennent éclairer les conclusions.

Le travail d'étude a été conduit à partir d'un modèle économique de représentation de l'offre agricole régionale, tenant compte en particulier des principales activités de productions végétales et animales, et des contraintes techniques liées tant aux plantes qu'aux caractéristiques de réseaux d'irrigation. Le modèle de programmation utilisé visait à reproduire la combinaison des activités de productions agricoles choisies par les agriculteurs qui dégageraient pour eux les marges brutes les plus favorables.

7 ensembles régionaux homogènes, qui représentent 91% de la surface irriguée de Midi-Pyrénées et 259 736 ha, ont été retenus comme zones de l'étude. La référence du modèle est l'exercice 2003.

Si la complexité du sujet impose la nuance dans le propos, l'étude met néanmoins en avant les principales tendances suivantes dans le contexte de la mise en oeuvre de la réforme de la PAC:

Une optimisation agro-économique de la ressource disponible pour l'irrigation, par les irrigants. Elle vise à compenser la réduction des aides liées aux nouvelles modalités de découplage des primes PAC. Dans un contexte où les choix des productions sont d'avantage liés aux marchés, les irrigants auraient tendance à limiter les risques relatifs aux aléas climatiques et à intensifier l'utilisation de l'eau, là où elle s'avère la plus intéressante du point de vue des rendements et des potentialités agronomiques des cultures.

Une consommation en eau globalement stable ou en très légère diminution de l'ordre de -4% **malgré une réduction tendancielle de la superficie irriguée de l'ordre de 20 %**, qui n'affecterait pas le maïs, mais fortement les cultures de soja et de pois, moins irrigués.

<p>3) irrigation sélective</p> <p>4) diminution du rendement des cultures céréalières</p> <p>5) l'équilibre entre cultures soumis aux prix du marché</p> <p>6) faible impact d'une augmentation du prix de l'eau</p> <p>Malgré les limites de la modélisation, cette étude met en avant la stabilité de la demande en eau pour l'irrigation.</p>	<p>Un nouveau comportement de l'irrigant qui modifierait sa pratique en effectuant des apports d'eau d'irrigation plus sélectifs mais plus importants à l'hectare irrigué de l'ordre de + 20 % dans le but d'obtenir un rendement moyen plus élevé (pour le maïs de + 3,6 q /ha), ce d'autant plus que la ressource est contrainte.</p> <p>Une réduction de la rentabilité des cultures de céréales qui dans certaines zones à plus faibles rendements peut favoriser le retour à des cultures fourragères et le développement de l'élevage de vaches allaitantes.</p> <p>Des effets prix de marché qui influent sur les équilibres entre cultures de la SCOP, mais qui ne modifient pas la consommation d'eau pour l'irrigation, assez stable, quelles que soient les fluctuations marginales de prix envisagés dans la simulation.</p> <p>L'analyse de facteurs de sensibilité sur les charges liées à l'eau met en évidence des effets limités d'une augmentation éventuelle du coût de l'eau sur la consommation d'eau. La consommation d'eau globale demeure constante. Par contre la superficie irriguée totale est sensible à ce facteur.</p> <p>Malgré les limites inhérentes à toute modélisation et au fait que le modèle n'appréhende pas les éventuels changements qui pourront intervenir dans la structure même des exploitations ou relevant de nouveaux marchés (bio-carburants), l'étude conduite en Midi-Pyrénées est à verser au débat général.</p> <p>Si les conclusions de l'étude conduite sur la région Midi-Pyrénées, compatibles avec d'autres études similaires, restent à confirmer par les faits des années à venir, les éléments de fond mis en avant soulignent la stabilité probable de la demande globale en eau pour l'irrigation, le facteur de sécurisation des productions qu'apporte l'eau, ainsi que la recherche d'une meilleure valorisation économique de celle-ci par l'irrigant.</p>
<p>Informations sur l'étude</p>	<p>Commandée par : AEAG Réalisée par : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne Thème d'étude : Agriculture et environnement Résumé d'étude N°06 AGRI 01 rédigé par CACG</p>
<p>Coordonnées</p>	<p>Agence de l'eau Adour-Garonne 90, rue du Férétra 31078 Toulouse cedex 4</p>

Pour en savoir plus : Vous pouvez télécharger le rapport de cette étude sur le site internet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne www.eau-adour-garonne.fr dans la rubrique *Documentation et Information*.